

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mercredi 14 décembre 2022 à 10h.

Au Palais de Justice d'ÉVRY-COURCOURONNES (91) rue des Mazières

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « Grigny II »
sis à **GRIGNY (91350) 15 Square Surcouf**

Cadastré AL numéro 110,

LOT NUMERO DEUX CENT SOIXANTE DIX MILLE QUATRE CENT DIX NEUF (270.419) :

UN APPARTEMENT de 6 pièces et dépendances, au onzième étage à gauche en sortant de l'ascenseur, dans le Bâtiment C, Escalier unique, comprenant, selon procès-verbal de description dressé le 29 août 2022 par Me Eric MARTINEZ, Huissier de Justice associé à ÉPINAY SOUS SÉNART : hall d'entrée, WC, cuisine, séjour avec BALCON, chambre attenante au séjour, trois autres chambres, dégagement, salle de douche et WC, petit dressing, deuxième salle de douche, salle de bains. Superficie privative : **107,63 M²**.

Et les 1021/5.000.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Selon même PV, les lieux sont loués.

LOT NUMÉRO DEUX CENT SOIXANTE DIX MILLE TROIS CENT CINQUANTE CINQ (270.355) : UNE CAVE portant le

n°36 dans le Bâtiment C6.

Et les 17/5.000.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête de Maître Christophe ANCEL, Mandataire judiciaire au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises près le Tribunal de Commerce d'ÉVRY-COURCOURONNES, domicilié 9 boulevard de l'Europe, Immeuble Delta (91050) EVRY Cedex, agissant en qualité de liquidateur de la SAS Etablissements TAM, inscrite au RCS d'ÉVRY sous le n° 309 192 821 dont le siège social était à GRIGNY (Essonne), 16 rue des Carriers, ayant pour Avocat Maître Michel MIORINI, Avocat au Barreau de l'Essonne, et à la suite du jugement rendu le 1^{er} mars 2021 par le Tribunal de Commerce d'ÉVRY-COURCOURONNES, ayant prononcé la liquidation judiciaire de la Société des Etablissements TAM et désigné Maître ANCEL en qualité de liquidateur.

MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

Avec faculté de baisse du quart puis de moitié à défaut enchère.

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre de la CARPA Séquestre

Fait et rédigé à CORBEIL-ESSONNES, le 17 octobre 2022, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Michel MIORINI

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître Michel MIORINI, Avocat au Barreau de l'Essonne, membre de la SELAS AVOCATS ASSOCIÉS MIORINI, Résidence Le Féray, 4 rue Féray (91100) CORBEIL-ESSONNES, TEL. 01.60.90.13.13, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES, où le cahier des conditions de vente est déposé. ► Sur INTERNET : www.vench.fr www.licitor.com www.miorini.com

Sur les lieux pour visiter le **lundi 5 décembre 2022 à 11h45**